

Relevé de décisions

Réunion plénière Conseil de Quartier Nation/ Alexandre Dumas

Judi 10 octobre 2024, 19h - Médiathèque Violette Leduc, 20 rue Faidherbe

Rappel de l'ordre du jour :

1° Atelier Culture

Projets passés et à venir

2° Atelier Végétalisation et rue aux enfants

Présentation de deux vœux

- ° vœu végétalisation projet Bouvines
- ° vœu démocratie locale

3° Atelier Solidarité

- ° vœu par la Commission Inter-CQ SOLEX en hommage à Madame Gazeau
- ° le local des conseils de quartier
- ° Préparation aux changements de gouvernance
- ° Participer au projet de la maison de sport/santé défendu par les autres conseils de quartier
- ° Informations complémentaires sur le journal de quartier
- ° Présentation de l'association CABAS

4° Atelier Cadre de Vie et Déplacements

Présentation de la synthèse des marches exploratoires effectuées en 2024

Pot amical

En présence des élus :

- Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, référent du conseil de quartier Nation/Alexandre Dumas
- Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de démocratie, la participation et de la prospective.

1/° Atelier Culture

Une conseillère de quartier référente de l'atelier présente les projets.

D'abord, le projet *Barzart*, qui consiste en l'exposition d'œuvres d'art dans les bars du quartier. Depuis quelques années ce projet ne se fait plus car les propriétaires des bars y sont moins favorables.

Ensuite, le projet de *soirée culture et animations de quartier* pendant lesquelles des projections de films sont prévues avec un échange avec le réalisateur ou la réalisatrice du film. Les derniers films projetés étaient : *Trois hommes et un garage*, *Drôle de genre*, *A demain mon amour*.

La prochaine idée repose sur la projection d'un film qui traite du racisme dans le sport. Un film solaire, qui parle de la solidarité entre les habitants. Le nom du film sera dévoilé prochainement par l'atelier.

Question d'une habitante sur *Barzart* qui s'interroge sur les bars qui étaient partenaires.

La conseillère de quartier évoque notamment le bar le "Comptoir Voltaire".

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat prend la parole et exprime le fait que le 11^e est un arrondissement très touristique avec beaucoup d'offre culturelle. Il invite le

conseil de quartier à prendre l'initiative de convier des jeunes lycéens, qui sont en internat par exemple, à toutes soirées culturelles organisées par le conseil de quartier.

2/° Création d'un nouvel atelier : « Murmur »

Une conseillère de quartier, membre de l'équipe d'animation présente l'atelier sur le projet « Murmur ».

Il s'agit de l'atelier "Murmur" qui repose sur la participation du Conseil de quartier au projet urbain que constitue le bâtiment situé au 69 boulevard de Charonne et qui a vocation à accueillir un studio d'enregistrement. L'objectif est de créer du lien entre les habitants du quartier avec les professionnels de la musique qui s'y installeront.

Besoin de 4 ou 5 personnes pour porter ce projet au sein du conseil de quartier.

La conseillère de quartier note un besoin de relais au sein de la Mairie du 11^e et appelle à soutien à Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de démocratie locale, la participation citoyenne et de la Prospective.

Question d'une habitante : quelle date pour ce projet ?

La conseillère de quartier répond que le projet du Conseil de quartier commencera au deuxième trimestre 2025. Le conseil de quartier souhaite entrer en contact avec les partenaires : le lieu est encore en travaux, pour l'instant mobilisation des gens du quartier, c'est pour cela que la présentation a lieu aujourd'hui, en avance, pour voir le temps de faire un "événement à la hauteur du lieu".

Question d'une habitante : le lieu répondra-t-il aux besoins de studios de répétitions et d'enregistrement dans le quartier ?

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, prend la parole pour expliquer que ce site est bien connu du conseil de quartier, une visite avait par ailleurs été organisée. C'est un ancien transformateur EDF, l'arrière est toujours occupé. Il s'agit d'un bâtiment remarquable industriel, avec des murs extrêmement épais.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de Réinventer Paris.

Question d'un habitant : quel lien avec la Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) et son studio podcast ?

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat répond qu'il n'y a aucun lien, Murmur est un lieu privé, la Ville n'est pas propriétaire.

NB : le studio de la MVAC permet aux habitant.es et associations du 11e d'enregistrer des podcasts ou de prendre des photos.

Question d'un habitant : Pourquoi ne pas avoir fait des logements ?

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat, répond que les murs sont très épais, on ne peut pas par exemple créer des fenêtres. Par ailleurs, il précise qu'il y aura une pièce destinée aux habitants du quartier.

Une autre conseillère de quartier ajoute qu'en effet, en lisant le permis de construire, il y aura bien une ouverture au rez-de-chaussée pour les habitants.

La conseillère de quartier répond que la prochaine plénière fera un état d'avancement de ce projet.

NB : La salle ne sera pas uniquement destinée au conseil de quartier, mais plus globalement aux associations. Les modalités pratiques et précises d'accès ne sont pas encore connues à ce stade. En effet, le projet prévoit des événements ponctuels ouverts sur le quartier au niveau de la rue intérieure et de la toiture terrasse avec un quota d'heures dévolues au public d'enseignement académique

(école de musique, association, etc) ou de quartier et l'accès organisé aux studios pour le public amateur.

3/° Avenue de Bouvines : végétalisation participative, rues aux enfants

Un membre de l'atelier végétalisation prend la parole et précise que le conseil de quartier a organisé un goûter lors de la journée de la fête des rues aux enfants le samedi 28 septembre, pour parler du conseil de quartier aux parents et habitants, et lancer un appel à participer. La journée a été un succès avec des activités pour les enfants.

Il revient sur le projet de végétalisation de l'avenue Bouvines porté par la Mairie et rappelle qu'il a vocation à créer un espace de biodiversité et un espace pour pratiquer du vélo. Le conseil de quartier suggère d'utiliser le kiosque de l'avenue qui n'a jamais été ouvert pour y installer une ludothèque.

Question d'un habitant concernant les grands pots rouges rue de Montreuil, qui sont dans un état pitoyable et demande qui s'en occupe ?

Réponse du conseiller de quartier référent de l'atelier végétalisation qui rappelle que l'installation de ces pots était en lien avec un accord avec le magasin Naturalia qui a fermé, le deuxième a fermé aussi ses portes donc le partenariat n'est plus assuré pour l'entretien.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat répond sur la ludothèque que mettre en place ce dispositif sur Bouvines est difficile car la ludothèque est très demandée par l'ensemble des arrondissements. Mais il propose par exemple que le Conseil de quartier acquiert des jeux de société.

Sur les pots Avenue de Montreuil, il indique qu'il se renseigne pour voir si les pots peuvent être retirés.

NB : La Mairie a depuis acté le retrait des pots

4°/ Vote des 3 VŒUX :

5 min de présentation et 5 min de discussion.

38 personnes présentes

- **Vœu végétalisation :** Le CQ demande dans le vœu un système d'arrosage automatique et le rétablissement du système participatif en phase avec le projet de la mairie.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat précise que la Ville ne pourra pas donner suite à la demande du CQ sur la mise en place de l'arrosage automatique. Un accès à l'eau et du matériel a été donné aux CQ pour arroser.

Des discussions ont lieu entre les participants à la plénière qui ne comprennent pas bien l'intérêt de ce vœu et sa formulation.

Vote :

Abstention : 19

Contre : 6

Pour : 7

Le vœu est adopté.

- **Vœu Démocratie locale :**

Ce vœu demande de respecter la charte de la participation citoyenne.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de démocratie, de la participation et de la prospective explique que c'est du travail de s'impliquer, plus il y a d'instances de participation citoyenne, plus c'est complexe, même en tant qu'élu. La Ville a fait un effort de simplification avec la plateforme numérique Décider.Paris pour toutes les propositions et les votes. Par exemple, des projets avec des cahiers des charges et donc des concertations : le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb), Embellir votre quartier (EVQ) - rappel des dispositifs pour montrer que les habitants participent à la création des projets". Il rappelle que pour le projet de Bouvines, les habitants ont été associés à la concertation.

Les habitants expriment le fait qu'ils souhaitent recevoir les compte-rendu des réunions.

Vote :

S'abstient : 2

Contre : 0

Pour : 36

Le vote est adopté.

▪ **5/° Solidarité :**

Vœu de l'interCQ Solex en hommage à Madame Geneviève Gazeau.

Extrait de la biographie de Madame Geneviève Gazeau.

Lecture du vœu.

Vote :

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 38

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Une habitante propose une médaille civique à titre posthume.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de démocratie, de la participation et de la prospective, rappelle que le Maire lui a rendu un hommage pendant le Conseil d'arrondissement du 30 septembre. Monsieur Corsia rend également hommage à Louis Aumont, figure de l'arrondissement, rédacteur de l'édito du journal Voltaire Lenoir, travail avec humour et poésie, à l'origine du projet zéro mégot.

Le Conseil de quartier demande des informations sur le vœu de la Maison de sport-santé, voté par les 5 conseils de quartier lors des dernières plénières.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat répond que la Mairie recherche des lieux pour pouvoir installer cette maison sport-santé.

6°/ Journal du quartier *QUARTIER 11* :

Présentation par une des membres de l'atelier du journal qui le présente comme un journal fait par les habitants et pour les habitants via les conseils de quartier.

Un appel à participation à l'atelier est lancé.

L'impression du journal se fait grâce à la technique de la risographie. Le premier numéro a été tiré à 50 exemplaires.

Les 5 CQ participent, le 2^e numéro va paraître : le CQ demande d'être aidé par la cellule démocratie locale au niveau de la maquette.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de démocratie, de la participation et de la prospective, invite à faire comme pour le Journal Voltaire Lenoir qui tirait à 5 000 exemplaires pour un budget de 800 euros, et à utiliser les budgets des 5 conseils de quartier car ce journal est monté en interCQ.

NB : le second numéro octobre / novembre 2024 est publié et tiré à 1000 exemplaires.

7°/ Le local des conseils de quartier

Le Conseil de quartier déplore la suppression d'une des deux salles en Mairie destinée aux conseillers de quartier.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat répond sur ce point que les espaces ont été réaménagés pour permettre aux deux agents de la cellule démocratie locale d'avoir un espace de travail adéquat et de mieux accompagner les conseillers de quartier.

8°/ Atelier Cadre de vie et déplacements

La conseillère de quartier membre de l'atelier rappelle l'objectif des marches exploratoires réalisées au printemps dernier : amélioration de la circulation des piétons dans le quartier en situation de handicap et pour les familles. 3 marches ont été organisées. L'atelier souhaite restituer ce travail aux élus.

Prochaine réunion de synthèse, jeudi 14 nov de 19h30 à 21H, à l'ageca pour échanger sur les constats déjà faits et les solutions concrètes.

9°/ QUESTIONS DE LA SALLE :

- **Antenne relais** : Des habitant.es du Village Turquetil sont présent.es pour évoquer l'installation d'une antenne mobile dans le quartier. Ils évoquent un courrier reçu cet été pour les prévenir de cette installation par l'opérateur Free. Ils expriment leur mécontentement.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat précise qu'il s'agit d'un projet d'ordre privé, la mairie d'arrondissement est simplement consultée. Le Maire a par ailleurs émis un avis défavorable à ce projet d'installation. Le fait d'adresser un courrier aux riverains du quartier n'est pas une obligation mais un choix du Maire pour que l'information parvienne bien aux habitants.

Le conseil de quartier ajoute que les habitants peuvent faire un recours.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat s'interroge sur les possibilités de recours et indique qu'il va se renseigner.

- **Projet d'ouverture d'une discothèque cité de l'ameublement** : des habitants sont présents pour indiquer qu'ils se sont montés en association pour contrer l'installation d'une discothèque. Une pétition circule et 1600 personnes ont déjà signé cette pétition. Les habitants précisent qu'un rendez-vous est programmé en présence de Nour Durand-Raucher, conseiller d'arrondissement délégué à la sûreté, à la prévention et à la médiation et le Commissariat.

Une autre habitante remonte un autre problème lié à l'installation d'un studio photo avec une activité qui génère des flashes et qui perturbent les habitants qui vivent dans la copropriété.

Monsieur Jérôme MEYER, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et de l'artisanat précise qu'il va faire remonter ces informations.

Fin de la plénière par un pot amical.